

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE DEUX-MONTAGNES TENUE LE VINGT-NEUVIÈME JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT-ET-UN SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR MICHEL THORN PRÉSIDENT. LA SÉANCE DÉBUTE À DIX-NEUF HEURES.

Sont présents formant quorum :

Michel Thorn, président, représentant de Saint-Joseph-du-Lac
Manon Robitaille, vice-présidente, représentante de Deux-Montagnes
Marc-André Daoust, représentant de Sainte-Marthe-sur-le-Lac
Patrick Beauchamp, délégué substitut et représentant de Pointe-Calumet

Sont également présents :

Stéphane Giguère, secrétaire pour la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes
Chantal Ladouceur, trésorière pour la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes

Est absente :

Chantal Chartrand, représentante de Pointe-Calumet

● **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Résolution RT 092-11-2021

1.1 NOMINATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉGIE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE DEUX-MONTAGNES

**Il est proposé par monsieur Marc-André Daoust
Appuyé de monsieur Patrick Beauchamp**

Et unanimement résolu que monsieur Michel Thorn soit nommé à titre de président de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes pour la période du 29 novembre 2021 au 22 novembre 2022.

Il est également résolu d'autoriser le président à signer tous les documents administratifs et financiers pour et au nom de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes.

Résolution RT 093-11-2021

1.2 NOMINATION DE LA VICE-PRÉSIDENTE DE LA RÉGIE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE DEUX-MONTAGNES

**Il est proposé par monsieur Patrick Beauchamp
Appuyé de monsieur Marc-André Daoust**

Et unanimement résolu que madame Manon Robitaille soit nommée à titre de vice-présidente de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes pour la période du 29 novembre 2021 au 22 novembre 2022.

Il est également résolu d'autoriser la vice-présidente (en l'absence du président) à signer tous les documents administratifs et financiers pour et au nom de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes.

Résolution RT 094-11-2021

1.3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 29 NOVEMBRE 2021

**Il est proposé par madame Manon Robitaille
Appuyé de monsieur Marc-André Daoust**

Et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du 29 novembre 2021 du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes.

● PROCÈS-VERBAL

Résolution RT 095-11-2021

2.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 OCTOBRE 2021

Il est proposé par madame Manon Robitaille
Appuyé de monsieur Michel Thorn

Et unanimement résolu que les membres du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes prennent acte des recommandations, avis et rapports contenus au procès-verbal de la séance ordinaire du 18 octobre 2021. Les membres du conseil confirment avoir reçu une copie du procès-verbal.

● ADMINISTRATION

Résolution RT 096-11-2021

3.1 DÉPÔT DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE NOVEMBRE 2021

Il est proposé par monsieur Marc-André Daoust
Appuyé de madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu d'autoriser le paiement des comptes présentés sur la liste établie au 29-11-2021 au montant de **42 626.43 \$**.

La liste des comptes à payer est jointe au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Résolution RT 097-11-2021

3.2 ADOPTION DU CAHIER DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2022 DE LA RÉGIE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE DEUX-MONTAGNES

Il est proposé par madame Manon Robitaille
Appuyé de monsieur Patrick Beauchamp

Et unanimement résolu d'adopter le cahier des prévisions budgétaires de l'année financière 2022 de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes tel que présenté incluant les quotes-parts suivantes:

	Immo. avant 2008 (tableau 3, A-1)	Immo. après 2008 (tableau 3, A-2)	Exploitation (tableau 3, A-3)	Sous-total 2022	Bilan 2020 (tableau 4)	Total 2022
Deux-Montagnes	0 \$	0 \$	325 755 \$	325 755 \$	21 825 \$	347 580 \$
Ste-Marthe-sur-le-Lac	4 719 \$	0 \$	254 088 \$	258 806 \$	12 038 \$	270 845 \$
Saint-Joseph-du-Lac	2 905 \$	0 \$	119 748 \$	122 653 \$	(634) \$	122 019 \$
Pointe-Calumet	314 \$	0 \$	12 859 \$	13 173 \$	(649) \$	12 524 \$
Total	7 937 \$	0 \$	712 450 \$	720 387 \$	32 580 \$	752 967 \$

Le cahier des prévisions budgétaires incluant le calcul des quotes-parts est joint au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Résolution RT 098-11-2021

3.2 ÉTABLISSEMENT DU CALENDRIER DES SÉANCES RÉGULIÈRES DE LA RÉGIE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE DEUX-MONTAGNES POUR L'ANNÉE 2022

Il est proposé par monsieur Marc-André Daoust

Appuyé de monsieur Patrick Beauchamp

Et unanimement résolu d'approuver le calendrier 2021 des séances régulières de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes prévues, sauf exception pour le mois de janvier, le **troisième lundi de chaque mois à 19h00**. Aucune séance n'est planifiée pour le mois de juillet. Ci-joint le calendrier annuel.

Lundi 17 janvier 2022

Lundi 21 février 2022

Lundi 21 mars 2022

Mardi 19 avril 2022

Lundi 16 mai 2022

Lundi 20 juin 2022

Lundi 15 août 2022

Lundi 19 septembre 2022

Lundi 17 octobre 2022

Lundi 21 novembre 2022

Lundi 19 décembre 2022

● **EXPLOITATION**

Résolution RT 099-11-2021

4.1 DÉPÔT DES RAPPORTS MENSUELS D'EXPLOITATION DES ÉTANGS AÉRÉS PAR LA FIRME AQUATECH SOCIÉTÉ DE GESTION DE L'EAU INC.

CONSIDÉRANT QUE la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes, par sa résolution RT-077-10-2018, a octroyé un contrat d'exploitation des étangs aérés à Aquatech, Société de gestion de l'eau Inc.;

CONSIDÉRANT QUE les représentants de la firme doivent déposer à la Régie un rapport d'activités mensuel conformément aux clauses du contrat;

Suivant la présentation par appel conférence de monsieur Étienne Derderian;

En conséquence,

Il est proposé par madame Manon Robitaille

Appuyé de monsieur Michel Thorn

Et unanimement résolu que les membres du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes prennent acte des rapports mensuels des mois de septembre et d'octobre 2021.

Le rapport est joint au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Résolution RT 100-11-2021

4.2 DÉPÔT DU RAPPORT DE COMPILATION DES DÉBITS DE L'USINE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES POUR LE MOIS D'OCTOBRE 2021

Il est proposé par monsieur Marc-André Daoust

Appuyé de madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu que les membres du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes prennent acte du rapport de compilation des débits de l'usine de traitement des eaux usées de la station d'épuration et la répartition entre les municipalités membres pour le mois d'octobre 2021.

Débits du mois d'octobre 2021

	Deux-Montagnes	Ste-Marthe-sur-le-Lac	St-Joseph-du-Lac	Pointe-Calumet	Débitmètre
Vol. total	266 519	154 370	67 166	7 228	495 283
Répartition	53,81%	31,17%	13,56%	1,46%	
Moy/jr	8 597	4 980	2 167	233	15 977

Résolution RT 101-11-2021

4.3 RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE DÉNEIGEMENT DU CHEMIN D'ACCÈS ET DES AIRES DE SERVICES DE LA STATION D'ÉPURATION DES EAUX POUR LA SAISON 2021 - 2022

CONSIDÉRANT le contrat accordé à Brunet et Brunet pour le déneigement du chemin d'accès et des aires de services de la station d'épuration des eaux;

CONSIDÉRANT le respect des conditions prévues au contrat lors des années précédentes;

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Patrick Beauchamp

Appuyé de monsieur Marc-André Daoust

Et unanimement résolu de renouveler le contrat relatif au déneigement pour la saison 2021 / 2022 à l'entrepreneur Brunet et Brunet, pour un montant de 10 315.00 \$ plus les taxes applicables. Ce montant représente une augmentation de 2 % au montant de l'année précédente, soit 2021.

La présente dépense est assumée par le poste budgétaire 02-415-00-443.

● PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent s'exprimer a été tenue conformément à la Loi.

● DÉPÔT DES CORRESPONDANCES

● POINTS À DISCUTER

● LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution RT 102-11-2021

8.1 LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 29 NOVEMBRE 2021

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par madame Manon Robitaille

Appuyé de monsieur Patrick Beauchamp

Et unanimement résolu que la séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes soit levée. Il est 20h04.

Michel Thorn
Président

Stéphane Giguère
Secrétaire

